



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conseils généraux

Question écrite n° 8392

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon remercie M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation de bien vouloir lui indiquer s'il est dans les compétences d'un conseil général de mettre en place des prêts en faveur des étudiants de l'enseignement supérieur. En particulier, il souhaiterait savoir si le conseil général peut accorder des prêts à taux zéro directement aux étudiants sans avoir recours à un organisme bancaire.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8392

Rubrique : Départements

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 décembre 1997, page 4855